



Succession après le décès de compagnon...pas de mariage pas de pacs donc pas ayant droit

Par Choupinettr, le 04/09/2025 à 19:33

Bonjour

Mon.compagnon.est.dcd

Nous.n.etions.ni.marie ni pacse

Je.me.suis.occupee des.demarched pour les.obseques car les.enfant ne.semblaient pas.concernes

Il.me.reclament de.regler.la.facture des obsèques sachant que je ne suis pas ayant droit et que les enfants.beneficient d une assurance.viebet d une voiture qu ils ont récupérée

Je.ne suis pas d accord de régler cette dite.facture

Quels sont.me.droits

Très.cordialement